



Aménagement du Cœur de village avis de travaux de reprise de désordres sur terrassements

Alors que se poursuivent activement les travaux d'aménagement de notre « Cœur de village » pour un achèvement prévu au printemps prochain, nous sommes au regret de vous informer que les premières pluies d'automne ont révélé des dégâts et désordres affectant les terrassements et remblais de la partie aval du parking longeant les habitations du lotissement du Grillon. Constatés par une étude géotechnique diligentée par la mairie, ceux-ci sont constitutifs de malfaçons dans l'exécution du marché de travaux.

La reprise globale de cet ouvrage, aux frais de l'entreprise de travaux publics titulaire du marché, débutera à la mi-janvier 2019 avec les mesures d'accompagnement suivantes :

- L'accès des véhicules et de toute personne étrangère au chantier demeurera interdit
- Une mission de contrôle des reprises de terrassements sera confiée à un géotechnicien qui en assurera le suivi
- La rotation des camions et engins de chantier sera suspendue aux horaires de dépose et reprise des enfants scolarisés et le coordonnateur de sécurité (SPS) effectuera des visites de contrôle à cet effet
- Madame le Maire prendra par arrêté municipal toutes dispositions utiles pour organiser et réguler les flux de circulation aux abords afin de garantir un niveau de sécurité maximal durant ces opérations

Conscients des difficultés qu'engendre pour les usagers un chantier de cette importance, nous nous efforçons au quotidien d'en atténuer les effets en restant à l'écoute de vos remarques et suggestions.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente fin d'année et de joyeuses fêtes auprès de vos proches.

Annick Chevalier, Maire



Vendredi 25 Janvier 2018 à 19H

salle polyvalente François Cachoud

PRESENTATION DES VOEUX du Maire et du Conseil Municipal

suivie du partage de la traditionnelle galette des rois